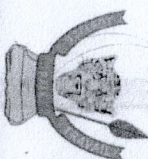


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS  
ARMIP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## **ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°059/2025**

**A LA SOCIETE NOUS DEUX CONSULTING & MARKET RESEARCH Sarl.**

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à l'acquisition des consommables informatiques pour la Direction Générale du CEEC, conclu avec le CEEC, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent un mille sept cent quatre-vingt-six, trente-huit centimes (USD 101 786,38) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains sept cent douze, cinquante-un centime (USD 712,51), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 03/04/2025.

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement